Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) B3J 1T3 Nova Scotia

Bid Fax: (902) 496-5016

REQUEST FOR QUOTATION DEMANDE DE PRIX

Quotation To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission de prix aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) B3J 3C9 Nova Scot

	VO	ii raitie	z pour Clauses et Conditions	
Title - Sujet Calibration Tank Hardware Up,	grades			
Solicitation No N° de l'invitation		Date		
W7707-175962/A		2017-0	2-07	
Client Reference No N° de ré	férence du client	GETS F	GETS Ref. No N° de réf. de SEAG	
W7707-17-5962		PW-\$H	AL-307-10060	
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FM	S No./N	VME	
HAL-6-77233 (307)				
Solicitation Closes -	L'invitation pr	end f	n Time Zone - Fuseau horaire	
at - à 02:00 PM				
on - le 2017-02-23	3		Atlantic Standard Time AST	
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur	
Stevenson, Jacquelyn			hal307	
Telephone No N° de téléphor	ne	FAX	lo N° de FAX	
(902)403-3520 ()		(902)	496-5016	
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service	es, and Construction: es et construction:			
DEPARTMENT OF NATIONA	AL DEFENCE			
SEE HEREIN				
DARTMOUTH NOVA SCOTIA				
B3A3C5				
Canada				
1				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à signe	er au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	res d'imprimerie)
Signature	Date



Buyer ID - Id de l'acheteur **HAL307** CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

File No. - N° du dossier **HAL-6-77233**

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1	BESOIN	2
1.2	COMPTE RENDU	2
1.3	ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTIE	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
2.2	Présentation des soumissions	
2.4	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSION	
2.5	LOIS APPLICABLES	
PARTIE	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1	Procédures d'évaluation	6
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	6
PARTIE	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	7
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMI	
	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	
6.2	BESOIN	
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
6.4	Durée du contrat	
6.5	RESPONSABLES	
6.7	PAIEMENT	
6.8	INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	
6.9	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
6.10	LOIS APPLICABLES	
6.11	Ordre de priorité des documents	
6.12	CONTRAT DE DÉFENSE	
6.13	CLAUSES DU GUIDE DES CCUA	
	E A	
BESO	IN	. ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
	ЕВ	
	DE PAIEMENT	
	E C ERR	
Exige	NCES TECHNIQUES OBLIGATOIRES — RENVOI	. ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.

File No. - N° du dossier HAL-6-77233 Buyer ID - Id de l'acheteur **HAL307** CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

RDDC Atlantique exploite deux installations d'étalonnage acoustique. L'installation du bassin de Bedford est utilisée principalement pour l'étalonnage à basse fréquence. L'installation à l'emplacement de la rue Grove est utilisée pour les hautes fréquences. L'installation du bassin de Bedford a subi une mise à niveau de son système d'acquisition de données en 2014. La mise à niveau à l'emplacement de la rue Grove visera à dupliquer ce système. Des systèmes identiques sont requis pour assurer la compatibilité des logiciels, l'interchangeabilité des composants et la familiarisation des utilisateurs. Cette mise à niveau permettra d'améliorer la fiabilité et l'uniformité des résultats, tout en offrant des techniques des techniques d'étalonnage plus avancées.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les **15 jours ouvrables**, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

File No. - N° du dossier **HAL-6-77233**

Buyer ID - Id de l'acheteur **HAL307** CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-dachat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : **90 jours**

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA - B1000T (2014-06-26) - Condition du matériel

Le matériel fourni doit être neuf et conforme à la plus récente version du dessin, de la spécification ou du numéro de pièce pertinent, en vigueur à la date de clôture de la demande de soumissions.

Clause du Guide des CCUA – B4024T (2006-08-15) – Aucun produit de remplacement

Les soumissionnaires doivent fournir des produits qui sont conformes à la description, à la marque, au modèle et/ou au numéro de pièce indiqués dans la description des articles de la demande de soumissions. Les soumissionnaires sont prévenus que les produits de remplacement ne seront pas pris en considération.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins **CINQ** (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier HAL-6-77233 Buyer ID - Id de l'acheteur **HAL307** CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.5 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur **NOUVELLE ECOSSE**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

W7707-175962

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur HAL307

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

File No. - N° du dossier **HAL-6-77233**

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique UN copies papier)
Section II : Soumission financière UN copies papier

Section III: Attestations UN copies papier

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

File No. - N° du dossier **HAL-6-77233**

Buyer ID - Id de l'acheteur **HAL307** CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Dans leur proposition, les soumissionnaires doivent prouver qu'ils respectent les critères obligatoires. Toute soumission qui ne satisfait pas aux critères obligatoires sera jugée non recevable et sera rejetée d'emblée.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0222T (2014-06-26), Évaluation du prix.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

File No. - N° du dossier **HAL-6-77233**

Buyer ID - Id de l'acheteur **HAL307** CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des <u>« soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF</u> » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu travail/droits personne/equite emploi/programme contrats federaux .page?& ga=1.152490553.1032032304.1454004848).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

File No. - N° du dossier HAL-6-77233 Buyer ID - Id de l'acheteur **HAL307** CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

Le besoin est décrit à l'annexe A, Détails des articles.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04) Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.2 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2017.

6.4.5 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « B » du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W7707-175962/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W7707-175962

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-6-77233

Buyer ID - Id de l'acheteur

HAL307

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: JACQUELYN STEVENSON

Titre: SUPPLY OFFICER

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Adresse: 1713 BEDFORD ROW, HALIFAX, NS, B3J 3C9

Téléphone : 902.403.3520 Télécopieur : 902.496.5016

Courriel: JACQUELYN.STEVENSON@PWGSC.GC.CA

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom :
Titre :
Organisation :
Adresse :
Téléphone : Télécopieur :
Courriel :

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom :	
Titre <i>:</i>	
Organisation	:
Adresse :	
Tálánhana .	
Télécopieur :	
Courriel ·	

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier HAL-6-77233 Buyer ID - Id de l'acheteur **HAL307** CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme dans l'annexe A selon un montant total de ______\$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C 2011-05-16 Limite de prix

6.6.3 Clauses du Guide des CCUA

B1006C (2014-06-26) Condition of Matériel B7500C (2006-06-16) Excess Goods

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne peuvent être soumises tant que tous les travaux indiqués dans ces factures n'auront pas été terminés.

Chaque facture doit être appuyée par :

- a. Date
- b. Nom et adresse du destinataire
- c. Numéro d'article, quantité, numéro de pièce, numéro de référence et description
- d. Numéros de contrat
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et une (1) copie doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE DRDC Atlantic 9 Grove Street P.O. BOX 1012, Dartmouth, Nova Scotia B2Y 3Z7 CANADA

ATTN: Tara Long

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier **HAL-6-77233**

Buyer ID - Id de l'acheteur **HAL307** CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur **Nouvelle-Écosse**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2016-04-04) MEDIUM COMPLEXITY
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B Basis of Payment
- e) Annexe C
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (inscrire la date de la soumission)

6.12 Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA A9006C (2012-07-16) Contrat de défense

6.13 Clauses du Guide des CCUA

G1005C Assurance – Aucune exigence particulière 2016-01-28

File No. - N° du dossier **HAL-6-77233**

Buyer ID - Id de l'acheteur **HAL307** CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE A

REQUIREMENT

Mises à niveau du matériel du bassin d'étalonnage

Livré destination FAB sur place d'ici le 31 mars 2017.

Background:

RDDC Atlantique exploite deux installations d'étalonnage acoustique. L'installation du bassin de Bedford est utilisée principalement pour l'étalonnage à basse fréquence. L'installation à l'emplacement de la rue Grove est utilisée pour les hautes fréquences. L'installation du bassin de Bedford a subi une mise à niveau de son système d'acquisition de données en 2014. La mise à niveau à l'emplacement de la rue Grove visera à dupliquer ce système. Des systèmes identiques sont requis pour assurer la compatibilité des logiciels, l'interchangeabilité des composants et la familiarisation des utilisateurs. Cette mise à niveau permettra d'améliorer la fiabilité et l'uniformité des résultats, tout en offrant des techniques des techniques d'étalonnage plus avancées.

EXIGENCES:

Système PXI de National Instruments (NI)

Quantité requise: 1

N° DE CONFIGURATION PX5098151, soit un système composé des produits livrables figurant

Description du produit livrable	Quantité
Trousse de panneau de recouvrement pour un châssis à 18 fentes	
(pour recouvrir 17 fentes)	1
Numéro de pièce : 778646-01	
Bloqueur de fentes PXI NI (ensemble de 5)	1
Numéro de pièce : 199198-01	1
NI PXIe-1018, châssis PXI Express, 18 fentes, 3U	1
Numéro de pièce : 781813-01	1
Disque dur SSD basé sur MLC SATA, 2,5 po, capacité minimale de 250 Go (mise à niveau) Température externe 24 heures sur	
24, 7 jours sur 7	1
Numéro de pièce : 781945-01	
Contrôleur NI PXIe-8135, Intel Core i7-3610QE, 2,3 GHz, fonctionnant sous Windows 7 (64 bits)	
Numéro de pièce : 782450-04	
Mémoire vive de 8 Go (mise à niveau ou remplacement) pour PXIe-8135 et PXI-8119	
Numéro de pièce : 782341-8192	
NI PXI-8232, contrôleur Ethernet Gigabit et GPIB pour Windows et LabView RT	1
Numéro de pièce : 781753-01	1
NI PXI-4461, convertisseur analogique/ numérique (CAN) delta-sigma de 24 bits, débit d'échantillonnage maximal de	
204,8 kéch/s, 2 entrées échantillonnées simultanément et 2 sorties mises à niveau simultanément, filtres antirepliement,	1
IEPE, gamme dynamique de 118 dB	1
Numéro de pièce : 779687-01	
NI PXIe-4499, CAN delta-sigma de 24 bits, débit d'échantillonnage maximal de 204,8 éch/s, 16 entrées échantillonnées	
simultanément, 4 plages de gain, filtres antirepliement, capteurs IEPE et TEDS, couplage CC/CA à 0,5 Hz	1
Numéro de pièce : 781370-01	

Buyer ID - Id de l'acheteur **HAL307** CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

File No. - N° du dossier **HAL-6-77233**

Trousse de montage sur bâti (face avant) pour châssis à 14 ou à 18 fentes	
Numéro de pièce : 778644-01	1
Adaptateur BNC-2144 pour montage sur bâti, comportant 32 connecteurs BNC pour NI 449x	2
Numéro de pièce : 779763-01	2
Lecteur CD/DVD-ROM externe USB pour utilisation avec les contrôleurs embarqués PXI et VXI	1
Numéro de pièce : 778492-01	1
Câble GPIB double blindage, type X2, 2 m	1
Numéro de pièce : 763061-02	1
Adaptateur de câble IEEE-1284, de mâle C à femelle A (25 broches, D-subminiature), 6 po Permet d'adapter le connecteur	
1284-C du DAQPad-MIO-16XE-50 à un connecteur de câble standard Centronics	1
Numéro de pièce : 777169-01	
Câble X13 GPIB, MicroD25 à connecteur standard/câble blindé, 2 m	1
Numéro de pièce : 183285-02	1
Câbles avec connecteurs mâle BNC à mâle BNC, 2 m, jeu de 4, 183882-02	1
Numéro de pièce : 779697-02	1
Câbles InfiniBand à BNC (ensemble de 2), AI0-7 et AI8-15, 0,2 m, pour les produits 449x	1
Numéro de pièce : 780040-01	1
Câble InfiniBand 4X à InfiniBand 4X, 2 m, pour NI 449x/BNC-2144	1
Numéro de pièce : 197516-02	1
NI PXIe-6368	
• 16 entrées analogiques échantillonnées simultanément à 2 Méch/s par canal avec résolution de 16 bits et un débit total	
des AI de 32 Méch/s	1
\bullet 4 sorties analogiques à 3,33 Méch/s, résolution de 16 bits et tension de \pm 10 V	1
• 48 E/S numériques (32 cadencées par le matériel jusqu'à 10 MHz)	
Numéro de pièce : 781058-01	
Service d'assemblage de base de NI, garantie de 1 an, essais et assemblage de systèmes PXI, Image de récupération (logiciel	
sélectionné en standard ou premium seulement)	1
Numéro de pièce : 960903-01	
NI PXIe-6612, 8 canaux, module de compteur/synchronisateur de 32 bits, 40 E/S numériques	2
Numéro de pièce : 782352-01	2
Bloc de connecteurs d'E/S blindé SCB-68A, à réjection du bruit	2
Numéro de pièce : 782536-01	
Câble blindé SH68-68-D1 à 68 broches, 2 m	2
Numéro de pièce : 183432-02	2

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier HAL-6-77233 Buyer ID - Id de l'acheteur **HAL307** CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE B

Base de paiement

Le soumissionnaire doit indiquer un prix de lot ferme en **DOLLARS CANADIENS**, taxes sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée exclues, destination FAB, transport inclus, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus.

Livraison droits acquittés (DDP), Incoterms 2000. L'entrepreneur est responsable des frais de livraison, des frais d'administration, des risques de transport et du dédouanement, y compris du paiement des frais de douane et des taxes à destination.

Pour être jugée recevable, une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et tous les critères d'évaluation technique obligatoires.

Les soumissionnaires doivent fournir les produits qui sont conformes à la description, à la marque, au modèle et/ou au numéro de pièce indiqués dans la description des articles de la demande de soumissions. Les soumissionnaires sont prévenus que les produits de remplacement ne seront pas pris en considération.

Description:

ARTICLE A

Fourniture et livraison de :

NI PXI System

CONFIGURATION PX5098151, soit un système composé des produits livrables tous les déverbales dans Annexe A

Au: Department of National Defence

Defence Research and Development Canada

Building DA-01 9 Grove Street

Dartmouth, Nova Scotia

B3A 3C5

Comme il est précisé aux annexes A.

Δ Prix de lot ferme total	\$ (TPS/TVH en sus)